

> Intitulé de l'emploi

Conseiller à l'emploi et à l'insertion

> Autres appellations

Conseiller à l'emploi spécialisé

> Définition synthétique

Le conseiller à l'emploi et à l'insertion informe, conseille et accompagne le public pour effectuer des choix et prendre des décisions raisonnées qui aboutiront à la validation de projets professionnels.

Il prospecte, aide à identifier les besoins en compétences et accompagne la collectivité dans les recrutements.

> Activités principales

- Accueil, information et orientation des publics en insertion
- Analyse et évaluation des situations individuelles
- Élaboration et accompagnement du parcours individualisé d'insertion professionnelle et sollicitation des partenaires adéquats selon la situation
- Participation à la définition et la mise en œuvre d'une politique d'insertion professionnelle
- Prospection des entreprises
- Mise en relation, développement et animation de la relation entre le public en recherche d'insertion et d'emploi et les acteurs sociaux et économiques

> Compétences requises

Savoir :

- Droit du travail et de l'entreprise
- Tissu socio-économique
- Acteurs et partenaires socio-économiques
- Techniques de communication et d'entretien

Savoir-faire :

- S'adapter à des publics variés pour établir un dialogue
- Maîtriser l'outil informatique
- Activer ou réactiver les motivations du public
- Analyser avec discernement et recul une situation et solliciter l'intervention de partenaires si nécessaire
- Travailler en équipe et en relais
- Négocier
- Veiller sur l'environnement socio-économique, sur la technologie et sur la réglementation

• Comportements professionnels

- Faculté d'adaptation et sens du dialogue
- Contrôler ses émotions
- Discernement et respect des procédures
- Curiosité et ouverture d'esprit
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'initiative
- Respect de la confidentialité
- Vigilance

> Conditions particulières d'exercice

- Disponibilité
- Déplacements fréquents

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Conseiller du travail